

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1130225K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
DUBOS Carole	CPAM Mont-de-Marsan	COUVREUR Bertrand	CPAM Hainaut
LINVAL Sylvie	CPAM Bobigny	FONTIBUS Bruno	CCSS de Lozère
MOREAU Florence	CPAM du Rhône		
MOURGUES Magalie	CPAM Chambéry		
PETIT Benoît	CPAM Roubaix-Tourcoing		